

Novembre - décembre
2008

LE VENT DES BANCELS

N°80

Prix de vente au
numéro: 6 euros

VIVRE DES CÉVENNES
AU MONT LOZÈRE À

FRAISSINET DE LOZÈRE
LE PONT DE MONTVERT
SAINT ANDÉOL DE CLERGUÉMORT
SAINT FRÉZAL DE VENTALON
SAINT MAURICE DE VENTALON

Bise-art, blizart●●●●●
Achille TROMBINI

Vent debout●●●●●●●●
Le parc national
des Cévennes.
Chronique d'une
réforme mal
engagée

Sans Paravent●●●●●●●●
La Chiarbounade

CASSINI

Du patronyme
au toponyme



L'œil du cyclone...

Crédit photos:

Olivier
Martinez:
pages 1-2-8-11,
Odile Rival:
pages 12-13
Alain Pantel:
page 15,
Jean-pierre
Allier: 18-43,
Jean-marie
Thoyer: pages
19-20,
Alfred Velay:
pages 22 à 26,
Daniel Mathieu:
pages 20-23,
Marie-christine
Lieber: page
29,
Magali
Martinez
et Camille
Debiere,
illustration
page 42,
Patrick
Lescure: page
44.

3- Edito

Quatre-vingt !

4- Brise municipale

Mot du Maire

5- Dans l'œil du cyclone

Cassini: du patronyme au toponyme

12- Bise-art, blizart

Achille Trombini

14- Aura Rossa

Una fabulosa estirada, l'occitania a pè

16- L'air de rien

La CUMA de Fraissinet de Lozère-Le Pont de Montvert se développe et construit

17- Vent debout!

Le Parc national des Cévennes...chronique d'une réforme bien mal engagée.

20- Sans Paravent

La Chiarbounade

26- Rafales

Un anniversaire sans témoin

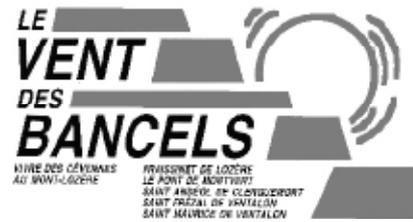
28- Ah lisez

Marina Tsvetaïeva «comète fracassée»

30- Tempête de délibérations

42- En coup de vent

Brèves



Directeur de publication:

Étienne Passebois.

Comité de rédaction: Catherine Aufour - Héling, Pierrette Coudert, Simone Cros-Allier, Ghislaine Guignier, Jacques et Julie Hugon, Annah Lantieri, Magali Martinez, Daniel Mathieu, Marie-Claude et Christian Mestre, Roland Mousquès, Josette Roux, Eric Tamisier, Philou Thomas, Jeanne et Alain Pantel, Etienne Passebois, Michel Riou, Odile Rival, Jean-Marie Thoyer, Jean-Michel Vandersteen, Alain Ventura.

Mise en page:

Magali Martinez

Imprimerie:

Bureau Service Tirage
24, Faubourg d'Auvergne 30100
Alès.

ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée gratuitement aux administrés de St Andéol de Clerguemort et de St Frézal de Ventalon ainsi qu'aux résidents permanents de Saint Maurice de Ventalon, du Pont de Montvert et de Fraissinet de Lozère à leur domicile sur les trois communes. Pour un envoi à une autre adresse, prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

6 euros/ no

Abonnement à l'année

(4 numéros): 20 euros / an

Abonnement de soutien:

25 euros / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de "Mairie de St Frézal de Ventalon", et adressés à Mairie de St Frézal de Ventalon 48 240.



Quatre-vingt !



Victor Hugo a bien intitulé un de ses romans « quatre-vingt-treize », pourquoi ne pas utiliser un nombre comme titre d'éditorial ? Quatre-vingt sonne moins bien que quatre-vingt-treize, mais il est vrai que nous arrivons difficilement à la cheville du grand homme !

Et pourquoi donc ce titre ?

Je suis dans ma quatre-vingtième année – et j'y suis arrivé sans qu'un chat noir se mette en travers de ma route pour la parcourir allègrement -, le Vent des Bancelles est arrivé à son numéro quatre-vingt... Alors, disent les collègues du comité de rédaction, il est tentant d'établir un parallèle, soit, mais quel parallèle ?

La publication est-elle née avec moi ? Que nenni ! Certes j'en ai, avec l'équipe municipale de Saint Fréal, été le créateur à la fin des années 1970, mais ça ne fait tout de même pas 80 ans !

Certes, il est en pleine force de l'âge, avec sa plénitude, son assurance, son expansion... Puis-je en dire autant de ma personne et même si ma vanité ou mon inconscience m'y poussaient, rares seraient ceux qui me croiraient. Et ils auraient raison.

Certes il est entouré et porté par une équipe dynamique, ardente, enthousiaste... Dois-je me plaindre d'être seul ? Non pas, mais j'ai tout de même envie, depuis un certain 15 mars 2008 de chanter : « Moi qui était tout, je ne suis rien ! ».

Certes son avenir est tracé et une longue vie lui est promise ; puis-je en dire autant ? Même si nous ne «connaissons ni le jour, ni l'heure »...

Alors, quel parallèle ? Quelle ressemblance ?

Il n'y en a certainement pas beaucoup, bien que je fasse d'énormes efforts pour en trouver, mais il y avait un beau prétexte et je m'y suis engouffré. Et puis, quelle joie d'écrire, de trouver des mots couchés sur le papier et livrés aux autres qui sont assez aimables pour les apprécier ou assez vindicatifs pour en ricaner et brocarder.

J'engage mes cher(e)s jeunes collègues maires à connaître cette satisfaction, à s'exprimer régulièrement dans chaque numéro du Vent des Bancelles : ils ont tellement de choses à dire !

Mais me diront-ils, on n'a pas 80 ans et l'avenir assuré, on n'a pas le temps, on a tellement d'autres activités!

Que diable, allez-y, c'est comme ça – entre autres – qu'on peut durer longtemps.

C'est mon vœu aussi pour que dure longtemps cet ouvrage, et au train où vont les choses, il y a de fortes chances pour que mon vœu soit réalisé.

■
Etienne PASSEBOIS

Le signal des Laubies (1657 mètres), le sommet de Finiels (1699 m) et le pic Cassini (1685 m) sont les trois grands sommets du Mont Lozère. Mais le dernier nommé a des particularités par rapport aux deux autres: d'abord, son sommet est constitué d'un chaos granitique formant un pic visible de loin, et d'autre part de sa cime on bénéficie d'une vue extraordinaire sur le sud, du Mont Ventoux au Mont Aigoual. C'est entre autre pour ces raisons que le Pic Cassini est entré dans l'Histoire il y a plus de 250 ans...



Cassini

Du patronyme au toponyme

Dans le vivier toponymique de notre région, le Pic Cassini, deuxième sommet du massif du Mont Lozère, a une consonance exogène. En fait, le sommet de Malpertus a changé de nom depuis moins d'un siècle. Un hommage voulu à une famille d'astronomes et de cartographes qui a donné une place de premier choix à notre territoire dans l'élaboration de la première véritable carte géographique réaliste au monde. La carte de Cassini est la première cartographie qui représente le royaume de France dans l'intégralité territoriale qui était alors la sienne au XVIIIème siècle (Néanmoins, l'île d'Yeu et la Corse ne furent jamais



cartographiées). Gravée sur un support de cuivre, elle est imprimée sur du papier parchemin. Elle se compose de 181 feuillets respectant une échelle avoisinant 1/86400 : un centimètre sur la carte correspond à 864 mètres sur le terrain, soit cent toises. La toise est l'unité de distance qui fut choisie pour la réalisation de ce document, également appelé carte de l'Académie. Ces feuillets composent une France de 11,50 mètres sur 11,50 mètres. Quarante ans après la guerre des Camisards, la région et ses habitants ont encore rendez-vous avec l'Histoire. Petit retour sur des événements aussi importants que méconnus.

Dominique Cassini
1er
(1625-1712)





**Dominique Cassini, dit Cassini IV
(1748-1845)**

fameuse carte. Il prend la tête de l'Observatoire en 1756. Ce n'est pas un grand astronome, mais il reste un géographe et un cartographe exceptionnel. Travailleur infatigable, il achève la première phase de constitution de la carte, à savoir la triangulation, vers 1744. Il réussit à convaincre le roi de la nécessité de l'établissement d'une carte générale du royaume de France. Pour cela, dans chaque triangle précédemment établi, il doit exécuter de nouveaux triangles de deuxième et de troisième ordre, ainsi que du remplissage : représentations des villes, villages, hameaux, relief, cours d'eau. C'est le début de la deuxième phase, celle dite du remplissage. Mais en 1756, alors que les premières feuilles sont publiées, Louis XV renonce à continuer de financer l'entreprise de celui qu'il considère pourtant comme son ami. C'est que la France entre en guerre contre l'Autriche et l'Angleterre. Ce conflit appelé «Guerre de sept ans» a d'ailleurs des conséquences militaires et politiques des plus désastreuses dans l'histoire de notre pays. Loin de se décourager, César-François Cassini crée la même année une association composée d'une cinquantaine de membres. Chacun d'entre eux amène des parts financières. Ces parts ne peuvent

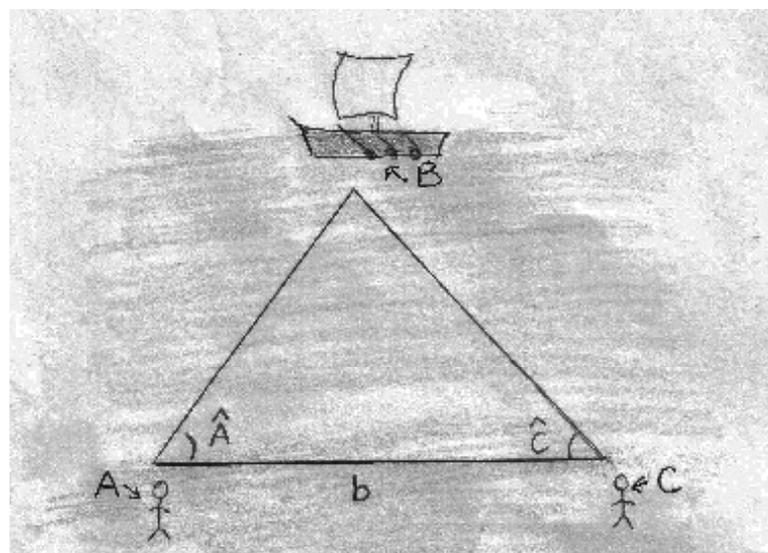
être revendues par les actionnaires sans l'agrément de la société. De plus, certaines généralités, comme celle de Montpellier, souhaitent depuis fort longtemps qu'une carte de leur territoire soit établie. Elles contribuent financièrement à la réalisation de ce projet. Cette société est administrée par trois directeurs dont Cassini III. C'est dans ces conditions qu'est terminée la carte générale du Royaume de France.

Le fils de César-François, Dominique, dit Cassini IV (1748-1845) est d'abord associé aux travaux de son père puis est nommé directeur de l'Observatoire de Paris à la mort de ce dernier en 1784. Il termine la carte de France dont l'élaboration a commencé plus de cent ans plus tôt. Il participe ensuite à la préparation du futur système métrique et au raccordement des méridiens de Paris et de Greenwich. Mais très attaché à la monarchie, à qui sa famille doit beaucoup, il démissionne de son poste, suite aux événements de 1789.

Affecté par les tracas que lui causèrent la Révolution française -il fut emprisonné-, il renonce par la suite à ses travaux scientifiques et se consacre à l'écriture. Il rédige l'histoire de sa famille.

II LES CASSINI ET LA TRIANGULATION

À l'origine, les Cassini sont des astronomes. L'astronomie est bien la base de la cartographie. L'étude de la position des astres n'est d'ailleurs pas le seul apanage des astronomes. Depuis la plus haute antiquité, les navigateurs se déplacent grâce à l'utilisation de boussole mais aussi de compas et de sextant : les positions des étoiles comme des personnes se mesurent grâce au calcul d'angle. La trigonométrie est une base primordiale et indispensable pour un astronome. Les Cassini l'ont intégré dans la méthode dite de triangulation. Cette dernière permet de connaître une distance entre deux points en faisant de cette distance le côté d'un triangle. Pour mesurer le côté de ce triangle, il faut entre autre calculer quels sont les degrés de deux de ses angles. Certes, les Cassini ne sont pas les premiers à vouloir adapter ces théories géométriques et trigonométriques à la mesure d'un espace géographique, mais ils innovent en utilisant ces méthodes pour cartographier un Etat dans son entière entité territoriale. Pour arriver à leur fin, le



le terrain, ce sont des points remarquables depuis lesquels l'horizon est dégagé, de manière à pouvoir établir des mesures d'angles les plus parfaites possibles. Chaque côté d'un triangle correspond à la distance séparant deux points remarquables sur le terrain. Au sujet de ces derniers, le choix se porte généralement sur des sites panoramiques, et dont la présence est visible à l'œil nu lorsque l'observateur se situe à distance: un sommet de montagne ou de colline, un clocher, une tour, un arbre... Bien évidemment, en zone de relief accidenté, les sommets sont les plus représentés.

III L'élaboration de la carte dans notre région

Comme pour l'ensemble du Royaume de France, il faut distinguer deux grandes phases dans la construction de cette carte.

La première phase (1688-1744) est celle de la triangulation. Le territoire est découpé en un millier de triangles dont chaque côté est mesuré. La mesure de certains d'entre eux est refaite ultérieurement, car Cassini III exige pour plus de précision le calcul du troisième angle, sans passer par l'identité remarquable (la somme des trois côtés d'un triangle est égale à 180°). La triangulation est définitivement terminée en 1789.

La seconde phase (1744-1791) est celle de la constitution de triangles de second et troisième ordres qui sont à l'intérieur des triangles de la première phase. C'est aussi le moment du remplissage de la carte (Représentation des lieux habités, de la topographie, du réseau hydrographique).

C'est à la fin des années 1730 qu'est réalisée la triangulation de notre région. César-François Cassini s'est-il déplacé en personne afin de réaliser lui-même cette opération ? Même si je n'ai trouvé aucun document attestant sa présence sur le mont Lozère, c'est fort probable. Travailleur infatigable, il est un homme de terrain autant que le directeur de l'Observatoire de Paris. Lui ou ses représentants ont dû pérégriner des jours, des mois sur les pentes du massif, à la recherche du plus beau panorama.



Le choix se porte finalement sur un sommet du serre de Pal-Fumade, le sommet de Malpertus. Sachant que ce triangle du premier ordre doit avoir un côté de trente à cinquante kilomètres de longueur -parfois un peu plus-, Cassini et ses acolytes n'ont que l'embaras du choix afin de fixer les deux autres sommets. Au sud ouest se dresse le Mont Aigoual, dont la ligne de crête barre l'horizon. A l'est, le Mont Ventoux écrase de sa hauteur tous ses voisins immédiats.

César-François Cassini et ses ingénieurs sont équipés d'appareils de mesures d'angles hérités de l'abbé Picard (et améliorés depuis). Beaucoup de témoignages émanant de diverses régions du royaume de France rapportent la curiosité des populations rencontrées durant ses décennies de recherches. Mais il y a aussi eu de la méfiance et de l'agressivité. Leur passage sur le mont -Lozère a lieu moins de quarante ans après le fameux épisode des camisards, et l'arrivée de ces représentants de l'autorité royale affublés d'appareils insolites a certainement intrigué et irrité bien des locaux. Malheureusement, les archives départementales de Mende ne livrent quasiment aucu-

ne information sur ce fait historique. Quant aux archives municipales du Pont de Montvert, leur état limite énormément les possibilités de recherches.

Lors de la deuxième phase, qui est celle de l'élaboration de la carte par le remplissage des triangles, il est probable que Cassini III et IV ne se soient pas déplacés. En effet, des équipes de deux ingénieurs parcourent le royaume dès les années 1750. Ils sont salariés de la société d'associés créée par Cassini III en 1756. Leur but: morceler le canevas géométrique établi lors de la première phase en un maillage plus petit : des triangles de second et de troisième ordre qui ont à peine dix kilomètres de côté. Mais ils ont aussi pour mission de remplir la carte : placer les villes, villages, hameaux, rivières, et dessiner le relief. Ces ingénieurs fonctionnent en général en binôme. Dans notre secteur, plusieurs équipes sont venues travailler. MM Luc et Dupain-Triel entre autre. Luc y a usé ses chaussures de 1754 à 1787; Dupain-Triel père et fils ont effectué des levées de 1761 à 1775. Ces derniers sont basés à Mende. Venant d'Alais, MM Trécourt et Touvenot

Pyramide géodésique du pic Cassini

ont effectué d'importantes levées dans les Cévennes durant les années 1770. Il ne fait aucun doute que les reliefs tourmentés du Mont-Lozère et du Bougès ont connu ces hommes qui par force de travail, devaient appréhender la région comme personne. Guidés par leur passion et leur foi dans la science, ces inconnus ont largement œuvré à la mise au point de la première carte géographique au monde digne de ce nom. Certes, la carte de Cassini ne mentionne aucune altitude et ignore les courbes de niveau - il faut attendre l'élaboration de la Carte d'Etat Major au cours du siècle suivant pour que des courbes de niveau apparaissent - les reliefs sont grossièrement représentés par des hachures, et l'orthographe des toponymes est parfois fantaisiste. Mais les distances sont respectées et les espaces reportés avec une précision que seule une science appliquée dans toute sa rigueur permet d'aboutir à un tel résultat, et ce à une époque où toute représentation cartographique se fait à main levée.

Quelques documents comme des factures ou des reçus nous renseignent sur l'équipement de ces hommes : tous ont en leur possession un demi-cercle à lunettes, une règle de cuivre, un compas à six pouces, une lunette de deux pieds, un rapporteur de corne et une loupe. La plupart de ces instruments sert à l'observation des alentours et de l'horizon ainsi qu'à la mesure des angles. Quant aux distances, elles sont calculées ou vérifiées par des pas communs.

Cassini III et IV essayent de faire participer la population locale à ce travail. César-François Cassini écrit : « La partie géométrique nous appartient, l'expression du terrain, l'orthographe des noms sont l'ouvrage des seigneurs, des curés [...] ». Il explique aussi qu'une partie du travail des ingénieurs est de se rendre sur un point de vue accompagné de locaux qui leur donnent connaissance du pays et des noms de lieux. Ensuite, après vérification de l'état du matériel, ils arpentent les points de vue du secteur afin de procéder à des mesures d'angle. Des accrochages ont souvent lieu avec les populations qui croient parfois que ces travaux



vont servir à lever un nouvel impôt. À Rûnes, le desservant de la chapelle locale aurait même empêché un ingénieur de monter au sommet de l'édifice religieux afin d'effectuer ses levées.

La journée terminée, les ingénieurs effectuent le travail de remplissage de la carte, à savoir les représentations des lieux habités, des montagnes, des cours d'eau et des forêts. Sur le terrain, ces hommes n'ont pas laissé trace de leur passage. Néanmoins, la pyramide géodésique coiffant la cime du pic Cassini n'est-elle pas un hommage à cette famille de cartographes et à ses ingénieurs? Il faut savoir que naguère, le signal du Ventalon et le sommet de Finiels étaient équipés du même appareil. Il est possible que ces trois sommets aient formé un triangle de second ou de troisième ordre mis en place lors de la deuxième phase de l'élaboration de la carte.

CONCLUSION
 Extraordinaire aventure que celle de l'édification de cette carte voulue par une famille de scientifiques géniaux et passionnés, entourés d'une équipe d'ingénieurs et

dont la lente et minutieuse construction a été confiée jusqu'aux habitants des plus petits villages du Royaume de France. L'importance du sommet de Malpertus dans l'élaboration de la carte du Languedoc a donné à notre région une position privilégiée dans la création de ce qu'il faut considérer comme une très grande oeuvre du siècle des Lumières : la première carte générale de France, à l'échelle rigoureusement respectée. Aujourd'hui, la cartographie d'un Etat est un paramètre qui entre en compte dans la mesure du degré de sa démocratisation. Les Cassini, royalistes fidèles, étaient des hommes de leur temps et n'en demandaient pas tant. Mais ils ont grandement participé à la modernisation de la France et même de l'Europe.

■
 Olivier MARTINEZ

Identique à celle du pic Cassini, la pyramide géodésique de signal du Ventalon, a été déboulonnée. Ses restes se trouvent sur les flancs du signal

ques, c'est formellement personnel. Bien sûr, le regard des autres peut peser, même freiner... c'est ça qui nous perturbe et nous empêche de faire des choses ».

Mais la grande ambition d'Achille en Cévennes, c'est de gagner sa vie en profitant vraiment de ces paysages qu'il classe au rang de sanctuaire. Créer un atelier, peindre et transmettre ses connaissances très largement aux professionnels mais aussi aux gens du pays, aux estivants... Actuellement, les formations occupent un bon tiers de son temps et touchent environ 500 artisans par an recrutés par les chambres des métiers, les fédérations du bâtiment. Il assure environ une vingtaine de stages sous la forme de chantiers école sur toutes les techniques de décoration utilisant ce matériau noble qu'est la chaux naturelle, les techniques de restauration du patrimoine peint des églises, des châteaux...

Et au-delà des professionnels, Achille a la volonté de former des particuliers à ces techniques. Aujourd'hui les médias donnent envie d'intérieurs habillés de façon artistique et envie aussi de créer sa propre déco de ses mains avec des matériaux de son choix. Sur son site web *endi.fr* (école nomade de décoration à l'italienne), Achille lance cette invitation sans craindre que cela ne représente une concurrence pour les professionnels. Au contraire, il pense qu'une ouverture sur des choses de qualité et une meilleure connaissance technique rendront les gens plus envieux

et plus exigeants tout en leur permettant de réaliser eux-mêmes et à leur grande satisfaction une partie de leurs travaux de décoration.

Cette école, Achille envisage de la créer à Fraissinet de Lozère. Elle aura une audience nationale et proposera des stages au week end ou à la semaine, accessibles aux passionnés, professionnels ou pas. Il y montrera des techniques sur la chaux, la couleur, la cire, la fresque... S'il clame qu'il faut de l'humilité pour comprendre et pour avancer, il revendique néanmoins le titre de Maestro qu'il définit ainsi : « le compagnon connaît ses limites professionnelles et sait que ce qu'il connaît est loin de ce qu'il pourrait connaître... Le maestro ou maître, lui, a un savoir et il accepte de transmettre tout son savoir. Cependant, est maître celui qui veut et sait transmettre ses connaissances et sa passion, et pour cela il doit avoir la vertu pédagogique ».

Dans la vie il y a ceux qui osent et ceux qui n'osent pas. Achille Trombini a d'autres facettes encore à son actif puisqu'il est titulaire d'un master en sofrologie ou science de la conscience et d'un master en techniques de communication. Poète à ses heures, il est passionné d'arts martiaux et d'alpinisme. Il nourrit depuis quelques temps déjà un projet ambitieux, celui d'être un artiste connu partout dans le monde, par des œuvres simples qui rapprocheraient les êtres autour de l'art pictural ancien, réalisées ici dans le respect de la na-

ture et avec les techniques des éléments naturels comme la chaux...

Sa compagne, Carole Benchétrit, d'origine bretonne et heureuse de vivre au Mazel, est aussi sa fidèle assistante artistique depuis 7 ans. « Dans tout ce que nous faisons, elle est le pilier en terme de décoration, elle est experte en terme de couleur et d'effets de matière ».

Et n'allez pas imaginer que les travaux professionnels qu'Achille réalise se passent à l'autre bout de la planète ; il peut intervenir chez des particuliers comme auprès des collectivités. « Je suis tout d'abord un entrepreneur, un artisan d'art, mes prix sont tout à fait compétitifs et si les gens ont un projet de décoration, à base de chaux, je répondrais avec plaisir. S'ils ont besoin de conseils sur le plan de l'expertise, un problème technique dans le bâtiment... de l'eau qui remonte, un souci avec un toit.., qu'ils n'hésitent pas à m'appeler... Dernièrement, j'ai eu envie d'offrir à madame le maire une fresque, de me mettre à son service pour faire des peintures décoratives dans le bâtiment de la mairie du Pont de Montvert, histoire d'avoir un local un peu joli ; c'est important d'égayer les lieux de travail, les lieux publics... un mur ivoire dans un bureau, un beau stucco rouge... C'est moderne, ça donne la pêche... »

Ainsi, avec l'accord enthousiaste du conseil municipal, Achille et Carole ont réalisé en juillet, une magnifique fresque représentant le grand pont de pierre –carte postale du Pont de Montvert- dans la salle du conseil municipal. Manifestation extraordinaire qui a vu défiler des dizaines de curieux, novices ou initiés, le soir du marché des artisans d'art.

La générosité spontanée, créatrice de lien, fait tout à fait partie de la philosophie de cet homme qui a adopté le pays dès sa première rencontre.

■
Odile RIVAL



país, possible de jogar amb los mòts, possible d'escambiar amb lo monde encontrat sus camin...La vergonha de parlar occitan coma èra la costuma al segle passat, se d'unes la cercavan, pas un còp la trovèron : al contrari, de pertot la lenga nòstra florejava emplenada de simplicitat, de musica e d'umanitat ; los uèlhs se ragassavan. Quanta maravilha, la lenga nòstra, la lenga dels trobadors que dardalhejava a l'Edat Mejan sus Euròpa, permetià l'escambi, la comprenencia de l'autre. De segur, aquel tipe de comunicacion es una riquesa: serà a la sòrga d'autres encontras, d'autres amassadas.

Tres jorns durant, guidèri la còla dels randolejaires dins una ambient extrordinari ont l'amistat, e la lenga rajavan mai que la susor sobre nòstras espaldas.

- 15 personnas sus l'etapa lo Bleimart/lo Pont amb un cèl blau, una lutz dolça, e d'azuèlhs vaporòses.

- 25 personas del Pont a Florac (15 amics de la MARPOC de Nimes èran venguts la velha e avián albergat al Merlet chez lo Felip e la Catarina).

Lo tèma d'aquelas dós jornadas foguèt sobretot l'istoria: lors cavalièrs de l'Ordre de Malta davant la peire amb sa crotz de Malta al pic de Finials ; los camisards al Pont-de-Montvèrd e als Tres Faus sobre lo Bogès, lo pasatge d'Estevenson un pauc per tot, sus la passejada. Tot lo senclame del



camin los escambis en lenga nòstra amb lo monde del país foguèron de moments fòrts per los amics italians.

- 18 personas sus l'etapa de Florac a Barre amb la Andriva Agulhon que contèt lo país :

La Rovièra, Tardonench, lo Cros Paradís ont d'uganauts que s'èran amassats foguèron arrestats per los dragons del rèi Loís XIV , Barre. Dins totes aqueles paísots, la lenga d'òc es pas mòrta, solament se cabis.

l'objectiu de prepausar un topoguide

Elisa Nicoli documentalista, filma las etapas de la caminada

Ines Calvancanti creacion culturala es la menaira del projecte

Lor desiram bona rota ; son pas encara arrivats

Alan PANTEL



La còla dels randolejaires:

Roberta Ferraris, trabalha dins l'agricultura, jornalista del grop ; cada jorn escriu per la Stampa e d'autres jornals italians

Dario Anghilante actor, musician, dansaire, fai la promocion de la cultura occitana

Manuela Almonte musicaira, s'ocupa de la publicitat

Peire Anghilante musicaira, traductor en lenga occitana es lo guide del grop

Riccardo Carnovalini fotograf ; fai las mesuras amb lo GPS, dins

Los objectius del projecte

Fa reconèisser l'occitan al patrimonial immaterial de l'umanitat per l'UNESCO en 2009.

Far d'aquel projecte un vertadièr camin de randolejada amb lo sèu topoguide .

Alara, aprèp lo camin de Sant Jaume de Compostèla, aprèp lo camin Estevenson, aprèp la Regordana, lo camin Occitania a pè podriá espelir . Fòrta fèsta lo 7 de novembre a Vielha (Val d'Aran): Arrivada oficiala de la caminada Occitania a pè Fèsta espectaculara a Vinai o Cueno (Piémont italian) lo 6 de decembre ont seràn presentadas las setanta jornadas de randolejada (films, revistas, istòrias, bailèti..).

Le Parc National des Cévennes... Chronique d'une réforme bien mal engagée...

De la mobilisation à la négociation :

A la fin de l'épisode précédent (voir le Vent des Bancelles N° 78) nous avons vu que l'enquête publique sur la modification des règles régissant le Parc National des Cévennes, enquête bien mal emmanchée, a pourtant atteint son but, peut-être justement à cause de ses défauts : elle a suscité des réactions et une participation plus qu'active d'une partie de la population.

Devant l'ampleur des réactions critiques et le bien fondé des réclamations portant sur l'organisation de la consultation publique, les enquêteurs ont d'abord obtenu de l'administration du Parc qu'on la prolonge de quinze jours et qu'on organise quatre nouvelles réunions publiques à St Jean du Gard, Villefort, Meyrueis et Florac, pour recevoir les observations du public, notamment en présence de représentants du P.N.C.

Au mois d'août les élus et les représentants des chambres consulaires, des fédérations de chasseurs, des

propriétaires forestiers, les Verts de Lozère, ont pris publiquement position. On est allé alerter le ministre... Plus personne n'est venu défendre le texte tel qu'il était proposé. On a parlé de maladroites de rédaction, de malentendu. On a fait des réserves, certains allant jusqu'au refus de valider cette consultation. Les adversaires les plus virulents ont été accusés de faire de la politique politicienne. Les porteurs du projet, le Parc National, mais, derrière lui, l'Etat à l'origine des modifications annoncées ont promis que la rédaction de la charte constituera une nouvelle étape de négociations.

En face pour constituer une base commune de revendications et surtout de propositions, une association de défense des habitants en zone cœur du PNC s'est constituée. Elle constitue un pôle de débat collectif, de consultation et de concertation quand le P.N.C ou la préfecture ouvrent avec les habitants le dossier de cette réforme.

Le rapport des enquêteurs (on peut en prendre connaissance dans les mairies et au siège du PNC)

Les rapporteurs ont jugé nécessaire d'introduire dès le début un chapitre qu'ils ont nommé « information et communication » tant ils ont récolté

●●●





Une réforme imposée

... de critiques auxquelles ils s'associent eux-mêmes sans hésiter sur la manière dont le PNC a conduit cette consultation .

« La préparation de ce décret met donc en évidence le fort manque de communication du Parc avec la population »... deux pages plus loin ... « Il n'est pas douteux qu'une crise de confiance s'est installée et qu'il ne sera pas aisé de l'effacer. Cela leur permet d'en déduire : « Les réactions négatives que nous avons relevées ont leur source, pour une grande part dans ce déficit de communication ». Et enfin de conclure : « Il convient que les importants moyens techniques et financiers que le PNC engage en direction des visiteurs du Parc s'accompagnent d'un effort comparable en direction de ses habitants ».

Le cœur du rapport, la synthèse de l'écoute du public aborde huit thèmes qui sont traités en quatre séquences chacun, en quatre sous-chapitres :

- « les observations reçues, »
- « les propositions reçues, »
- « ce que dit le projet ». Il faut bien croire que la première présentation était insuffisamment claire puisque les rapporteurs reformulent les propositions:
 - « analyse »
 - « propositions de la commission ».

Ces dernières s'inspirent d'ailleurs très souvent de celles que les enquêteurs ont extrait des réponses de l'enquête.

Impossible ici en quelques pages du Vent des Bancels de transmettre ce qui est dit sur chacun des thèmes. Disons que les rédacteurs en introduisant leur analyse ont cherché à saisir ce que chacun d'eux a de spécifique. Il y a là un gage de sérieux.

Et aujourd'hui ?

À l'issue de ces deux premières étapes, l'enquête et les réactions qu'elle a suscitées, peut-on risquer quelques considérations générales ?

- Depuis la création du Parc en 1970 la conscience de l'ensemble de la population qu'il est nécessaire de mettre en œuvre un modèle de développement qui respecte l'environnement a grandement progressé. Ces convictions écologiques sont portées par des mouvements bien identifiés et des pratiques individuelles confirmées. L'enquête révèle une opposition à l'organisation et au fonctionnement de Parc préconisés mais non à son principe et à son existence. Certaines réponses relevées par les rapporteurs contestent en effet la politique environnementale du Parc, le renvoyant à actualiser son projet fondateur. Cette convergence d'objectifs sinon de méthodes fonde le désir des habitants d'être plus associés à la définition contemporaine du parc et à sa mise en œuvre. La plus grande partie des habitants que cite le rapport d'enquête reconnaissent (comme les Verts de Lozère l'expriment dans leur déclaration) qu'il est nécessaire que des pouvoirs aux intérêts contradictoires (entreprises, habitants, élus, Etat, techniciens, etc..) se concertent et se contrôlent les uns les autres dans la régulation de la vie sur ce territoire protégé. Maintenant par quelles voies passe cette concertation par nature conflictuelle: la présence dans les instances de directions, la rédaction de plans et de programmes thématiques (forêt, chasse, etc.)

qui offre des espace de concertation maîtrisable, les négociations cas par cas ?

- A ce jour, on perçoit les points litigieux, mais l'argument du malentendu et de la maladresse de communication fait écran de fumée : « OK, on a sans doute mal compris, mais on n'a pas tout inventé. Jusqu'où ce qu'on a cru comprendre était-il ou est-il encore fondé ? » Souvenons-nous qu'au front, les écrans de fumée servent aussi à masquer les replis...

- Enfin, ce qui se passe aujourd'hui dans les réunions et ce qui va se passer dans les semaines qui viennent sera déterminant. La collaboration, la concertation seront-elles possibles. Chaque parti saura-t-il faire entendre ses désirs mais aussi en négocier la réalisation ou le deuil ? Mais surtout le PNC va-t-il abandonner l'approche régaliennne, administrative, justifiant toutes les méfiances, que sa récente démarche a pu révéler ?

■
Maurice JEANNET

Un peu d'histoire ...

Les parcs nationaux ont été créés en 1960. La loi sur les parcs a été conçue en prévision de la création du premier parc national en France, celui de la Vanoise. C'est en 1970, après des années de réflexion (Association pour un parc national culturel des Cévennes) que le Parc National des Cévennes a été créé. Jusqu'à présent seul parc habité en France métropolitaine, il est notable de remarquer que c'est le statut de parc national conçu pour des espaces naturels inhabités de haute montagne qui a été retenu pour les Cévennes. Si les élus de l'époque ont accepté cette solution, c'est sans doute pour des raisons financières : un parc national est financé par l'Etat tandis qu'un parc naturel régional est financé par les collectivités.



Ceci étant dit, dans les années 2000 le législateur s'inquiète de la difficulté à créer de nouveaux parcs nationaux. Les projets à la Réunion, en Guyane, ou en mer d'Iroise patinent face aux réticences locales vis-à-vis d'un statut trop contraignant pour respecter les usages locaux : espaces habités à la Réunion et en Guyane ou exploités économiquement (pêche en mer d'Iroise).

Un député –Jean-Pierre Giran– publie un rapport en 2003 qui aboutira à la loi de 2006. L'idée est de mieux prendre en compte les locaux dans la gouvernance et la définition des objectifs des parcs via une composition plus favorable du CA, et la création d'une charte qui s'inspire des chartes de pays et des chartes des parcs naturels régionaux.

Vous souvenez-vous en 2006, d'avoir entendu cette rumeur angoissante : « il paraît que le PNC va devenir un Parc naturel régional ? ». Le PNC allait perdre de sa substance, et on pourrait y bâtir sans contraintes comme dans un PNR au mépris de la protection de l'environnement.

En tout état de cause la loi de 2006 et ses décrets d'application, imposaient au PNC comme à tous les autres parcs nationaux de revoir son décret fondateur avant le 1er janvier 2009 et de créer une charte pour 2012. Ceci nous amène tout droit vers cette enquête publique surgie au début de l'été.

Il s'agit bien d'une démarche descendante, qui consulte les habitants sur un texte inintelligible et non sur leur propre expérience et leurs attentes vis-à-vis de l'établissement public. Le PNC semble avant tout soucieux de glaner des étoiles à l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), en affichant une politique de protection de la nature jugée antinomique avec la prise en compte des usages locaux. Mais posons la question, ouvrons le débat: Prise en compte des usages locaux et politique efficace de protection de la nature sont-ils en Cévennes antinomiques comme on veut nous le faire croire ? Sans pastoralisme, pas d'espace ouvert sur le Causse, l'Aigoual, et le Lozère; sans gestion de la forêt pas de maîtrise de l'enrésinement et de l'enfrichement ; sans bâtisseurs en pierre sèche, pas de revalorisation du patrimoine; sans gestion cynégétique, surpopulation de sangliers et cervidés. Et sans habitants, pas de vie... un désert.

Ne l'oublions pas, nous sommes au XXIème siècle à l'heure des défis climatiques et environnementaux, à l'heure des énergies renouvelables, de l'habitat écologique et du Grenelle de l'environnement. Ce qui demande une politique de gestion de la nature. Nous ne sommes plus au XIXème siècle au temps d'une protection de la nature conservacionniste et romantique.

■
Camille LECAT



apportait la nourriture semi liquide : de la farine de seigle cuite dans des « sourilles » (3), dans un seau aux rebords assez bas.

Cela ne durait pas très longtemps; le porc est un animal très vorace et, au bout de quelques jours, on pouvait leur préparer la « peirade »(4), faite de légumes de saison, de pommes de terre et de farine de seigle cuite sur le feu de cheminée dans un chaudron d'au moins 25 litres. À ce régime, qui durait tout l'été, leur développement était rapide et au début de l'automne, ils pesaient déjà, une centaine de kilos.

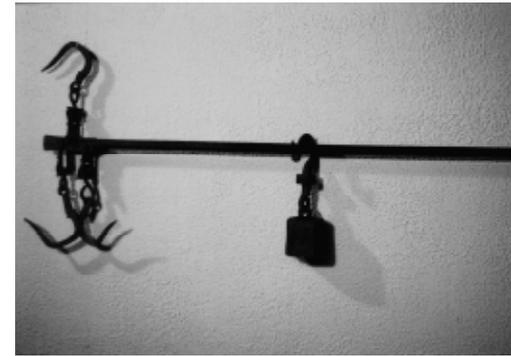
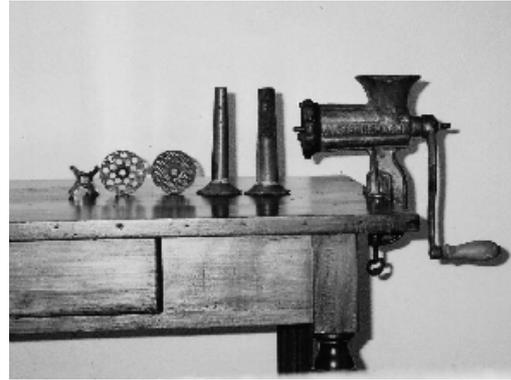
Le premier des trois cochons était vendu à M. Reydon, le boucher de Vialas de l'époque, qui avait un planning d'abattage d'un ou deux cochons par semaine, suivant l'évolution de ses ventes. Il faisait connaître la date précise à laquelle il convenait de le lui apporter. Normalement la

vente de ce premier cochon compensait le prix d'achat des trois porcelets acquis au printemps.

Il restait donc deux cochons à engraisser. Une nourriture plus consistante et plus riche leur était destinée. Elle était à base de châtaignes crues ou cuites, épluchées ou pas, de seigle et de légumes du jardin, abondants à cette époque de l'année.

Autour du jour de l'an, dans les trois mois depuis octobre, nos cochons avaient pris, environ 1 kg par jour et leur poids avoisinait les 200kg. L'un des deux fut vendu durant plusieurs années à M. GALZIN, Ingénieur des Mines d'Alès et directeur de l'usine des tubes de Bessèges, qui avait construit une maison aux Rouvières près des Bastides.

Le cochon était tué sur place au Massufret, coupé en quartiers, enveloppés dans de grandes toiles blanches et disposés dans des « desques »



La machine à hacher et ses accessoires

- (De gauche à droite)
 - le couteau à 4 pales coupant la viande
 - la grosse grille pour la saucisse et le saucisson
 - la grille fine pour le pâté
 - les entonnoirs à saucisse et saucisson

La Romaine

Cette balance qui pouvait peser des poids allant jusqu'à deux ou trois cents kilos, était utilisée pour le pesage de tout ce qui était lourd (animaux, châtaignes, seigle et autre)

(5). Je vois encore Mme Galzin, jeune dame charmante, souriante et élégamment vêtue les disposer dans la malle de sa voiture, et quelle voiture! Une Citroën traction avant - celle qui a marqué son époque - et que je voyais pour la première fois, voiture qu'elle conduisait elle-même, toutes choses qui surprenaient profondément l'adolescent que j'étais.

La vente de ce deuxième cochon représentait le bénéfice. Il restait le troisième destiné à la consommation familiale. Nous arrivons donc à l'opération qui va suivre:

« LA CHIARBOUNADE » qui consistait à tuer et accommoder sur place ce dernier survivant.

C'était une très importante journée qui nécessitait des préparatifs les jours précédents : vérifier l'état de propreté de la vaisselle, plats, pots et autres récipients ou ustensiles qui seraient utiles; et aussi aiguïser





retours entre le chaudron de la cheminée contenant l'eau bouillante et l'animal. Cette opération faite avec l'utilisation des fameux pots de St Quentin, était souvent confiée aux enfants, avant qu'ils ne perdent patience.

Le raclage terminé, on arrivait à l'opération de découpage. On commençait par les pattes, puis la tête qui étaient portées sur une table dans une pièce non chauffée, la plus froide de la maison, dont la température avoisinait les 5 ou 6 degrés.

Ensuite le corps de l'animal, allongé sur le dos, était ouvert tout du long. Il était nécessaire de le débarrasser des viscères et en particulier du tube digestif, estomac et intestins qui étaient mis dans une corbeille à la disposition des femmes qui partaient en faire le vidage et un premier nettoyage à la fontaine du village. À cette époque de l'année, l'eau est froide, il peut y avoir de la glace et cette opération devait se faire au milieu du jour et si possible avant le repas de midi.

Le découpage continuant dans la cour, tout était rentré à l'abri vers midi.

La maîtresse de maison se faisait un devoir de servir un repas avec une nourriture abondante et agréable. Dans l'après-midi, les opérations de charcutage continuaient par la récupération de la viande autour des os, c'était le désossement. Cette dernière, hachée à la machine, salée, poivrée, épicée, était transformée

en produits destinés à la consommation.

Je ne m'attarderai pas sur leur élaboration; limitons nous à une sommaire énumération : saucisson, saucisse de chair et d'herbe, fricandeau, pâté, cervelas, manouls; j'en oublie sans doute, mais les bouchers charcutiers du Pont de Montvert ou de Vialas que nous connaissons bien, les tiennent à notre disposition sur leurs étalages. Ils ont eu la sagesse de les élaborer dans le plus grand respect de la tradition cévenole; qu'ils en soient remerciés.

Enfin arrivait l'heure du souper, c'était un repas festif. Il y avait un plat qui revenait immuablement chaque année. C'était une grande poêlée de pommes de terre coupées en tran-

ches fines, à la paysanne et recouvertes de morceaux de viande rôtie, prélevés sur le cochon tué le matin même. Cette viande avait été retirée du cou de l'animal autour de la plaie causée par la lame du couteau; elle conservait des traces de sang qui la rendait impropre à la conservation.

Lors de la cuisson, la présence du sang, la faisait venir toute noire, noire comme le charbon. Ce plat portait le nom de CHIARBOUNADE. Nous pensons, avec quelques anciens comme moi, que c'est par extension que l'opération de tuage du cochon a

pris ce nom. Tout ce qui se cuisait, fonte de la graisse, saindoux, boudin, confits, étaient souvent remis au lendemain.

Une particularité pour le boudin. Ce dernier, fait de sang, auquel était ajouté en proportion à peu près égale de la mie de pain trempée dans de l'eau bouillante aromatisée avec du laurier, du thym et autres herbes provençales, pour relever le goût, ce qui donnait une assez grande latitude à la ménagère. La quantité produite dépassant les besoins familiaux, il y avait des échanges avec les parents, les amis, les voisins. Nous mangions ainsi du boudin toutes les semaines du mois de janvier; celui que préparait ma mère, aromatisé à l'eau de



« Tant que je vivrais, il y aura un cochon à la maison » disait, dans un langage local, force agriculteur (cela s'appliquait aussi à l'âne et les bonnes âmes ne manquaient pas de donner à l'expression une autre signification que celle voulue par l'auteur).

Le très intéressant et très complet article sur le cochon écrit par notre ami Alfred Velay, et présenté lors de notre dernière rencontre m'a immédiatement inspiré et suggéré cette réaction : quelle différence dans le vécu des familles cévenoles du cochon d'il y a 50 à 60 ans et le cochon d'aujourd'hui ! Point de polémique dans mon propos, point de concurrence, mais un désir d'approche personnelle tant cette cérémonie avait pour nous d'importance dans notre vécu cévenol. Ne dit-il pas « chiarbounade » alors que je dis « carbonnade » ? Rien que ça devrait justifier une autre approche.

Allons-y.
« Tant que je vivrai, il y aura un cochon à la maison » disait, dans un langage local, force agriculteur (cela s'appliquait aussi à l'âne et les bonnes âmes ne manquaient pas de donner à l'expression une autre signification que celle voulue par l'auteur).

Qu'en est-il de l'élevage ? Chaque ferme au cours du printemps achetait – souvent au marché de Florac – 2, 3, parfois 4 porcelets de 12 à 15 kg, dûment châtrés. On les « annelait » c'est-à-dire qu'on leur mettait à l'extrémité du groin un morceau de fer pour les limiter dans leurs ardeurs fouilleuses.

On les plaçait dans une étable souvent étroite et obscure et on les nourrissait d'abord avec des croses de fougères, puis des salades, puis de petites pommes de terre, enfin de châtaignes pour arriver à la

fin de l'année – décembre ou janvier – à 180, 200

ou (fierté de l'agriculteur) 220 kg.

Où voit-on cela maintenant ?

Je connais, dans notre secteur, un élevage au Salson, proche de l'ancien, mais un seul ne fait pas une règle. Car maintenant ce sont de grands élevages de bêtes ayant le moins de gras possible. Il n'y en a aucun ici.

Arrive le temps de l'abattage. Cérémonie combien importante. L'animal est extrait de sa souille, tiré par 2 ou 3 hommes forts, installé sur un « bon sandanou », banc à saigner, espèce de table basse au plateau incurvé, ligoté aux pattes et au museau par un « singlou », espèce de corde fine très résistante. Puis le « saigneur », spécialiste qui intervient avec un couteau à lame longue ou courte selon la technique employée.

Plus de scènes analogues que certains qualifieraient de cruelles, que les enfants, c'est selon, fuyaient et allaient se cacher pour ne rien voir et rien entendre ou regardaient avidement.

Plus rien de cela maintenant.

Tout se passe dans des bâtiments spécialisés, aseptisés, invisibles ; l'hygiène ! Bon Dieu !

Et maintenant le

Le cochon

traitement de cette viande.

Qui peut manger au repas du soir la « car sanouso », cette viande sanguinolente tirée du cou du porc égorgé et accompagnée de pommes de terre frites à la manière cévenole ?

Qui va laver les tripes à la fontaine ? J'ai assisté à une scène analogue à La Brousse il y a peu de temps, mais, là encore, un seul exemple ne fait pas une règle. Qui conserve du lard de 6 doigts d'épaisseur dans un saloir rempli de kilos de sel. Ce sel si décrié : pas plus de 8 gr par jour pour une personne sinon le cœur en marmelade dans les prochaines années...

Cette règle ne devait pas s'appliquer à nos anciens !

Qui fait et consomme des « graissous » espèces de pâtés confectionnés à partir de tissus adipeux ?

Qui fait des « toupis » de graisses remplis de saucisses ou de fricandeaux, Et des « manouls » et du « pissourio » pour graisser les lames de scie ?

On nous dit que le monde a changé. Le cochon n'a pas échappé à cette loi.

Qui l'eût cru ? On n'arrête pas le progrès !

■
Etienne PASSEBOIS



vement de la stupidité de ces chefs,
des faiseurs de profits de guerre, des
militaristes de tout poil... Écoutons
ce qu'en disait Jacques PREVERT
en son temps...



Soyez prévenus vieillards
Soyez prévenus chefs de famille
Le temps où vous donniez vos fils à la patrie
Comme on donne du pain aux pigeons
Ce temps là ne reviendra plus
Prenez-en votre parti
C'est fini
Le temps des cerises ne reviendra plus
Et le temps des noyaux non plus....
Lorsqu'avec un bon sourire dans le métropolitain
Poliment vous nous demandiez
Deux points ouvrez les guillemets
Descendez-vous à la prochaine
Jeune homme
C'est de la guerre dont vous parliez
Mais vous ne nous ferez plus le coup du père Français
Non mon capitaine
Non monsieur un tel
Non papa
Non maman
Nous ne descendrons pas à la prochaine
Ou nous vous descendrons avant
On vous foutra par la portière
C'est plus pratique que le cimetière
C'est plus gai
C'est plus vite fait
C'est moins cher...
Hommes honorables et très estimés
Dans votre quartier
Vous vous rencontrez
Vous vous congratulez
Vous vous coagulez
Hélas hélas cher Monsieur Babylas
J'avais trois fils et je les ai donnés
A la patrie
Hélas hélas cher MONSIEUR de mes deux
Moi je n'en ai donné que deux
On fait ce qu'on peut.....

*Le temps des noyaux,
extrait de «Paroles» de Jacques Prévert.*

BILAN DE LA GUERRE

*Plus de douze millions de morts---Autant d'individus qui ne sont pas nés---Plus encore de mutilés, blessés, veuves et orphelins---Pour d'innombrables milliards de destruction diverses---Des fortunes scandaleuses édifiées sur les misères humaines---Des innocents au poteau d'exécution---Des coupables aux honneurs--- La vie atroce pour les déshérités---La formidable note à payer---
La guerre aura-elle enfin assez provoqué de souffrances et de misères... ?---Assez tué d'hommes... ?*

Pour qu'à leur tour les hommes aient l'intelligence et la volonté de tuer la guerre... ?

Monument aux morts pacifiste de SAINT-MARTIN-D'ESTREAU (42)

Petite phrase trouvée dans la revue «Armées d'aujourd'hui, n°335/novembre 2008/ » à propos du 11 novembre. « Il faut repenser la façon de se souvenir de ces événements qui appartiennent désormais à l'Histoire »
Déjà en décembre 1918, lorsque le Maire de St MARTIN-D'ESTREAU gravait ces mots sur la pierre, on disait non à la guerre. J'aimerais que cette réflexion sur les commémorations du 11 novembre aboutisse à faire de ce jour une journée pour la Paix, en souvenir de tous ces morts tombés au cours de l'histoire. Une journée, où tous, jeunes et anciens, français de longue date ou enfants de tous les peuples de la terre, apprendraient à se connaître, à se respecter, à refuser de verser le sang pour des causes qui leur échappent le plus souvent et célébreraient la fraternité dans des fêtes multi ethniques et pluriculturelles.

■
Marie-christine LIEBER

Marina TSVÉTAÏÉVA

«Comète fracassée»
1892 - 1941



Poème:

À Boris Pasternak

Dis – tance : des verstes , des milliers ...
On nous a dis – persés , dé – liés ,
Pour qu'on se tienne bien : trans - plantés
Sur la terre à deux extrémités .

Dis – tance : des verstes , des espaces ...
On nous a dessoudés , déplacés ,
Disjoint les bras – deux crucifixions ,
Ne sachant que c'était la fusion

De talents et de tendons noués ...
Non désaccordés : déshonorés ,
Désordonnés ...

Mur et trou de glaise ,
Ecartés on nous a , tels deux aigles –

Conjurés : des verstes , des espaces ...
Non décomposés : dépaysés .
Aux gîtes perdus de la planète
Déposés – deux orphelins qu'on jette !

Quel mois de mars , non mais quelle date ? !
Nous a défaits , tel un jeu de cartes !

24 mars 1925

« Il faut lire « Vivre dans le feu » pour comprendre que l'écriture poétique exige tout de l'être , l'essentiel , l'impératif vertige , l'inéluctable engagement , qui va avec l'inadaptation à la vie courante . Marina Tsvétaïva brûle dans l'enfer du quotidien qu'elle méprise , qui ne lui laisse aucun repos . - elle n'a jamais rêvé d'aisance – il faut survivre – et écrire - écrire encore et seulement Qu'elle s'adresse à Rainer Maria Rilke, Boris Pastrenak, Anna Teskova, ou Nicolas Gronski ses lettres font partie de son travail d'écriture , échange incessant entre vivre et écrire « vivre – écrire » ou « écrire – vivre » écrit – elle . « Saut dans la vie , saut dans le vide à chaque instant . Saut de lumière noire entre les mots , poète de l'infini départ, Tsvétaïeva disait « avoir soif de toutes les routes à la fois » . Inclassable, paroxystique, celle qui ne cessa de s'éprendre et de se dépendre traversa son destin comme un phénix qui ne chante que dans le feu » (préface de Zéno Bianu in : Le ciel brûle)

■
Annah LANTIERI



À Ossip Mandelstam

...J'aimerais vivre avec vous
Dans une petite ville,
Aux éternels crépuscules,
Aux éternels carillons.
Et dans une petite auberge de campagne –
Le tintement grêle
D'une pendule ancienne – goutte à goutte de
temps
Et parfois, le soir, montant de quelque mansarde –
Une flûte,
Et le flûtiste lui – même à la fenêtre .
Et de grandes tulipes sur les fenêtres .
Et peut – être , ne m'aimeriez – vous même pas ...

Au milieu de la chambre – un énorme poêle de
faïence ,
Sur chaque carreau – une image :
Rose , cœur et navire .
Tandis qu'à l'unique fenêtre –
Il neige , neige , neige .
Vous seriez allongé tel que je vous aime : paresseux ,
Indifférent , léger .
Par instants le geste sec
D'une allumette .
La cigarette brûle et se consume ,
Et longuement à son extrémité ,
- Courte colonne grise – tremble
La cendre .
Vous n'avez même pas le courage de la faire tomber –
Et toute la cigarette vole dans le feu.

10 Décembre 1916

Biographie

Marina Tsvétaïeva , poète russe est née à Moscou en 1892 dans une famille typique de l'intelligencia russe. Son père est le fondateur du Musée des beaux- arts de Moscou (actuel musée Pouchkine) sa mère est une musicienne accomplie Elle publie ses premiers poèmes en 1910 . Elle rencontre Sergueï Efron qu'elle épouse en 1912 , année ou elle publie son second recueil .

En 1914 Sergueï part au front , elle s'installe à Moscou avec leur deux filles Alia et Irina . En Janvier 18 nouvelle séparation avec son mari qui durera quatre ans pendant lesquels elle sera la plupart du temps sans aucune nouvelle de lui. En Novembre 19 elle confie ses petites filles à un orphelinat dans l'espoir qu'elles y mangeront à leur faim. Mais la petite Irina y mourra --de faim- en février 20 . En 25 naissance de Murr, son troisième enfant . Elle part à Paris ou elle reste jusqu'en 39. Revenue en Union soviétique en Juin 39 elle y vit dans une misère et une solitude profonde et se pend le 31 Août 1941 .

Elle traverse -en poésie - la révolution russe du côté des blancs aux côtés de son mari Efron soldat de l'armée blanche , ce qui l'isolera aussi dans sa vie d'émigrée.



Chainay, Viviane Cribaillet Aimé Mazoyer, Norbert Cadière, Gilbert Auburtin, Didier Daudé.

- Régularisation des captages

Après la réunion du 19 septembre, les 3 périmètres ont été définis par les organismes présents (ONF, PNC...) pour les quatre captages (Fontlonge et Montgros 1 et 2 pour la Brousse et l'Aubespis pour Runes): périmètre immédiat (clos), - périmètres rapprochés et périmètres éloignés (non clos et sans prescriptions contraignantes).

Les travaux se feront après la procédure et l'arrêt préfectoral. Toutes les factures antérieures aux travaux seront alors prises en compte. Coût total 26000 € + les actes et achats des parcelles concernées par les réservoirs). Le PNC a adressé une lettre pour annoncer le relevé des compteurs d'eau le 31/10/08. Seront présents Thierry Mazoyer et Jean-Pierre Allier. Un récapitulatif des relevés précédents sera fait.

- Schéma d'assainissement

Le comptage de la présence réelle des personnes présentes dans chaque village a été effectué afin qu'un cabinet étudie, pendant 6 mois, s'il vaut mieux un assainissement collectif ou individuel.

	Hiver	Été
Runes	6	75
La Brousse	40	80
Fraissinet	40	100
Finialettes	20	60
Racoules	20	40

Le chantier de la station d'épuration du Pont se déroule normalement. Coût 34 000 €. La commune de Fraissinet de Lozère a déjà donné un acompte de 20 000 €.

- Organisation du secrétariat

Une réorganisation des temps de présence d'Isabelle Servièrre et de Magali Martinez à la mairie de Fraissinet va être faite. Il a été décidé de passer Isabelle de 20 à 30 % pour le poste de secrétaire de mairie sur Fraissinet (60 % au Pont), et 20 % pour Magali (ce qui correspond à 1 journée/semaine).

Points sur les travaux en cours

- La société TPCR nous a fait parvenir 2 devis :

- un pour le chemin des Clauzes 44370 € HT 53000 € TTC

- un pour le chemin de Mallebrières 26310 € HT 31500 € TTC

Un aménagement provisoire du chemin des Clauzes va être effectué dans le courant de la semaine prochaine. Une réunion avec Alain Bertrand sera recherchée pour voir comment traiter ces chemins.

- **Runes** : La charpente et la couverture en lauze de la fontaine sont faites. La calade est en cours. Le four, toutes les dalles calcaires de toiture sont acheminées mais l'entreprise a du arrêter les travaux à cause d'un autre chantier plus urgent au pont du Tarn.

- **Finialettes et du Fageas à la route de Finialettes** : Le revêtement est terminé.

- **Racoules** : Les travaux sont en attente car certains gros engins sont encore en place pour le chantier de Denise Melingui.

- **Nous lançons le goudronnage**

Projet du Pré du Moulin 2 terrains sont disponibles pour des projets économiques ou touristiques. Michel Nouis du Viala serait intéressé. N'étant pas là mais excusé pour ce conseil, nous souhaitons qu'il nous présente son projet ultérieurement. Florent Bastien ne souhaite plus s'installer comme mécano sur le lot n°2. Il a fait la demande à la mairie pour céder son lot à Bréguiboul. Accord à l'unanimité. Sur les 10 lots de la zone, 5 ne sont pas utilisés. Il a été décidé à l'unanimité de convoquer ces 5 personnes pour être sûr de leur installation.

- Décret du PNC

Evolution plutôt positive à la lecture du rapport des commissaires enquêteurs mais que sera le nouveau décret ?

- Traversée de Fraissinet de Lozère

L'estimation administrative avait été évaluée à 208 500€. 4 entreprises ont fait des devis et c'est TPCR a été retenu pour un coût de 209 000 €. variante à 205 000 €)

- Délibérations prises à l'unanimité

Biens sans maître la parcelle E 147 à Fraissinet est intégrée au domaine communal

Le terrain n°8 de la zone artisanale est définitivement vendu à Michel Raluy

L'amortissement sur 40 ans des investissements du budget de l'eau (obligation légale) est voté pour 2009 (soit 13 000 €/an). La location du garage du chasse neige est porté à 500 € par an. La numérisation du cadastre a été voté. Création d'un programme d'investissement pour le Parking de Finialettes (12 000 € avec une Subvention du conseil général de 6 000 €

Questions diverses

Pour la mise en sécurité de la route du Viala, la subvention sur les amendes de police n'est pas sûre de nous être attribué car elle n'est pas prioritaire.

Une lettre de Mrs Costa et Fouilloux a été reçue pour le manque de stationnement au Viala. Ce problème va être étudié. Mr Pucheral Yves demande l'aménagement d'un chemin communal au dessus de la Brousse. Nous le mettrons dans l'OCAGER mais pas en priorité - Mme Allard Brigitte demande un poêle à granulés pour son logement très humide : Investissement trop lourd. Mr Yvan Guin demande de pouvoir fermer le chemin communal menant à son jardin. Le conseil considère que ce chemin communal doit rester ouvert.

Remerciements de la part des amis du livre pour la subvention qui leur avait été faite.

La clé des chants demande une aide pour 4 enfants de la commune afin que les frais

d'inscription à l'école de musique soit moins lourd pour ces familles. Ce montant s'élève à 37 € par enfant (140 € restent à la charge des familles). Accords mais devrait être intégré au CEL. Un panneau d'affichage va être installé dans chaque village. Un devis va être demandé à Michel Raluy. Ils vont être disposés aux fontaines à Runes, la Brousse, Finialettes, Racoules et le Viala, au point tri du Pré du Moulin, et sur le poste EDF à Plaisance ; celui de Fraissinet sera remis en état.

l'ADSL n'arrive toujours pas à Runes et la Brousse (6 mois à attendre).

Un groupe de travail va être mis en place pour trouver des noms de rue dans les villages et pour la création d'un sentier de randonnée (Runes-la Brousse-Fraissinet, ...).

Un encart dans le Vent des Bancelles va être mis pour les personnes intéressées par le covoiturage. L'abreuvoir de Runes étant bouché, le Conseil Général va être contacté.

Le comité des fêtes de la Brousse a fait la demande d'une augmentation de leur subvention pour l'année prochaine car des frais supplémentaires ont été fait cette année (dalle béton).

La CUMA a eu un accord sur le terrain de Pont Sans Eau . la mairie prendrait en charge les frais de viabilisation (buses et têtes de buses, goudronnage)

Levée de séance 1H30



Présents : Sophie PANTEL, Catherine PANTEL, François FOLCHER, Delphine DESNAUD, Albert DOUCHY,

faire rentrer la 2ème partie de la station d'épuration dans ce contrat, ainsi que pour les travaux d'AEP de Felgerolles et Caguefer.

- Mesures fiscales 2009 :

On reste sur les mêmes délibérations pour l'exonération de taxe professionnelle pour les médecins et les infirmiers, ainsi que pour la taxe d'habitation à laquelle ne sont pas soumis les logements vacants.

Intervention de l'archiviste:

- La municipalité souhaite l'intervention d'un archiviste à la mairie, qu'il faut réserver au moins 1 an à l'avance.

Questions diverses :

• Felgerolles : demande des habitants d'entretenir le béal avant les travaux de l'AEP

• Demande de réhabilitation du moulin

• Demande de reboucher les trous dans la route en haut de Felgerolles.

• Delphine et Cathy s'occupent du renouvellement de la parution du Pont de Montvert dans le dépliant « Lozère 48 »

• Rappel de la journée du 29/09 « Rando fête » au Pont avec la soirée et le repas.

• Demande d'une subvention de 300 € pour l'association de Tai Chi et d'un prêt de l'école pour les 29 et 30 novembre 2008 (stage)

• Demande de l'ONAC d'une subvention de 100 € pour financer 2 colis pour des anciens combattants.

• Départ de Mme MELINGUI: à partir de début octobre elle sera remplacée par le Dr COROMINES de St Enimie les lundis et mercredis après-midi, ainsi que le jeudi. Il assurera également des visites à domicile.

• Le Docteur LAMBERT de Génolhac consulterait le vendredi après-midi, en tant que retraité, et il souhaiterait être salarié de l'ADMR (à voir)

• Le conseil décide l'adhésion

du Pont à l'école départementale de musique car il y aurait une douzaine de personnes intéressées. Il y a une participation par élève prise en charge par la mairie qui sera payable à partir de 2009.

• Bornes d'incendie : celles du Mazel et de Frutgères fonctionnent, celles de la Baraquette et de la gendarmerie sont à changer. Maurice PLAGNES se charge des devis.

• Centre de loisirs : le budget et le projet sont prêts. Il s'agirait d'une ouverture 2 mercredis par mois et toutes les vacances scolaires.

Coût : 39 000 € /an. Ce projet est mis en place par l'association Trait d'Union et sera porté par la communauté de communes.

• Crèche : création d'un nouveau poste de directrice donc demande d'un bureau dans les locaux du Pont pour celle-ci et création d'un 6ème poste (CAP petite enfance)

• Projet de construction d'une chambre froide pour le gibier avec stockage des viscères pour le ramassage SARIA. Ce projet est mené par Frédéric FOLCHER. Il serait financé par la Fédération de chasse pour la chambre froide et voir avec la communauté de communes pour financer l'abri de celle-ci.

• Terrains de Fontchaldette : 3 artisans intéressés ; problème au niveau du partage des terrains qui n'est pas équitable du fait de la disposition de la parcelle. Le conseil décide de refaire revenir le géomètre (environ 2000 €) pour repartager les terrains et le surcoût sera répercuté sur le prix du m2 (11€/m2)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochain conseil le 3 octobre 2008 à 20h 30.

Pont de Montvert Conseil municipal du 3 octobre 2008

Présents : tous sauf Maryse Brès

Invités : Alain et Jeanne Pantel, Odile Rival, Jean-Pierre Allier, Michel Nouis

Secrétaire de séance : Delphine Desnaud

1- Alain Pantel remercie le conseil ainsi que toutes les personnes présentes au projet Occitanie à pied. Le moment fut très convivial.

2- Projet économique (invités: Michel Nouis et Jean-Pierre Allier)

- Jean-Pierre Allier, maire de Fraissinet de Lozère souhaite présenter un projet économique. Il s'agit d'une proposition de Michel Nouis, investisseur privé qui consisterait à construire des logements et un pôle médical sur un terrain près du pré du moulin (sur la commune de Fraissinet). J.P. Allier souhaite que ce projet soit fait en concertation avec le Pont de Montvert et la Communauté de Communes. Il souhaite aussi que ce soit un projet valorisant comme du service au public.

Le Conseil Municipal pense qu'une activité médicale existe déjà sur le Pont de Montvert. et propose l'idée d'installer une pépinière d'artisans d'art.

- La Cuma vient d'obtenir après celle du conseil général la subvention de la région et va donc pouvoir commencer le projet de construction d'un bâtiment Le CU a été accordé. Le projet devrait donc vite progresser (5 grands garages fermés). Ce projet pourrait aussi accueillir une chambre froide pour les chasseurs et les agriculteurs. Une subvention serait alors ac-

cordée à la Cuma.

3- Approbation du Comptendu du Conseil du 5 septembre 2008 à l'unanimité

4- Programme GAL

Les pays Cévennes et du Vigan se sont associés pour devenir le GAL Cévennes pouvant accorder des crédits européens (1,5 millions d'euros en cofinancement).

L'objectif général de notre GAL est la confrontation et le développement économique de territoire durable valorisant les ressources locales (exemples de financement : agroalimentaire, filière bois, ...)

Dès le mois prochain, un comité de programmation étudiera tous les projets.

Une copie du programme GAL sera faite pour Yves Elie, Fredo, Albert et Alain.

5- Accueil d'une délégation d'italiens artisans d'art (02 au 05 novembre)

Une réception sera organisée pour la délégation des artisans d'art italiens. Le programme sera envoyé aux différents conseillers.

6- Subvention Amis du livre pour ateliers

Suite aux propositions du Conseil Municipal sur le mode de gestion de la bibliothèque, l'association Les Amis du livre a indiqué qu'ils n'ont pas les moyens humains de gérer la bibliothèque. La mairie assurera donc l'achat des livres et la gestion. Elle versera cependant une subvention de 400 euros à l'association pour les animations autour du livre.

Delphine prendra aussi contact avec Sandy afin qu'elle recense à l'école et à la bibliothèque une liste d'achats de livres pour un montant de 400 euros.

7- Budget supplémentaire

Un budget supplémentaire est nécessaire pour les charges du

au RDC et les bureaux au 1er étage. Le dossier complet doit être transmis fin novembre à la gendarmerie.

• La Communauté de Communes va acquérir un bien à la Croix de Berthel (ruine et 15 hectares) pour 61 000 euros.

• Proposition d'un projet sur l'astronomie (type maison de l'astronomie avec accueil des scolaires et des passionnés...). Recherche d'un site pour réaliser ce projet.

• Réunion pour préparer le prochain journal municipal annuel: 28 octobre à 18 H

- Prochain conseil municipal le vendredi 14 novembre 2008 à 20h30

par le notaire Maître POTTIER de Florac correspondants à des mises en vente

- Rencontre ERDF Enfouissement de la ligne moyenne tension

Suite à l'incendie de septembre 2007, et afin d'éliminer le risque de récurrence, une demande d'enfouissement de la ligne moyenne tension (20000 volts) a été faite. Une rencontre a donc eu lieu le 25 avril 2008 avec

Monsieur SAVY, délégué territorial de E.R.D.F. La rencontre s'est déroulée en mairie en présence du maire Camille Lecat et des 2 conseillers en charge du dossier: Pierrette Coudert et Jean-Claude Dautry. L'enfouissement a été présenté comme non justifié et trop coûteux par le délégué territorial ERDF, mais après transport sur le site Monsieur Savy se rend à l'évidence et promet de relancer le dossier d'enfouissement de la ligne dans la zone à risque entre Samson et Vitaterne. Il doit dans le mois nous faire parvenir un devis de l'opération, devis qu'il dit détenir de ces services techniques.

Monsieur Etienne Passebois, directeur de l'ASA DFCI nous soutient dans cette démarche et a donc écrit un courrier à Monsieur J. Blanc, Président du SDEE. Un compte rendu sera fait sur cette rencontre et sera envoyé aussi en Préfecture et au P.N.C et autres responsables politiques concernés.

- Sécurisation juridique de l'AEP de Lézinier

Périmètre du captage de la source et trajet de l'approvisionnement du bassin de distribution de Lézinier : il est prévu d'établir les actes notariés indispensables manquant actuellement au dossier. Eric Tamisier intervient pour signaler une anomalie au compteur d'eau et des fuites sur les canalisations. Une intervention est

prévue à l'automne.

- AEP de l'Espinass, source de Cabanis

Le terrain étant très spongieux, un enrochement avait déjà été fait. Un nouveau glissement de terrain et des fissures ont été constatés à 20 à 30 mètres au dessus du captage. Ce glissement par plaques nécessite l'intervention d'un professionnel. Le conseil décide de faire intervenir l'entreprise Rouvière.

- Murs et parapets

Le Maire et l'employé communal se sont rendus sur différents lieux: au Cros, problèmes d'évacuation des eaux de ruissellement, aux Estreches, au bord de la route à l'aplomb de la source de la propriété Roux, entre le Pré neuf et Loubreyrou où plusieurs parapets ont été mis à mal, à Sambuget, où des murs s'écroulent. La commission chargée de ces travaux décide de se réunir afin de voir les travaux à faire.

- Achat d'une remorque pour la voiture de l'employé communal

Cet achat rend possible le transport d'une cuve à eau et d'envisager plus aisément les travaux de petite maçonnerie, l'évacuation d'objets encombrants. et permet un gain de temps notable sur les interventions de l'employé communal en réduisant le nombre de trajets.

- Visite cantonale de Mme la Préfète le 12 juin 2008

Cette visite doit permettre d'évoquer divers problèmes sur le canton: soins, accès Internet, logement, tourisme, désenclavement de nos vallées. Les conseillers y sont invités.

2- Dossiers à traiter

- DOSSIER ZAD

Suite du dossier ZAD : débat et délibération quant à l'opportunité de maintenir ou non tout ou partie des parcelles proposées au ZAD le 11 novembre 2007.

Le conseil délibère longuement et conserve le principe de la ZAD sur les parcelles suivantes:

A 74 Le Cros (parcelle concernant la source)

B 179 L'Eglise (parcelle concernant le cimetière son éventuel agrandissement et l'accès)

C 377 et C 387 Lézinier (parcelles jouxtant la mairie)

8 voix pour et 1 abstention. Cette délibération annule et remplace celle du 29 mars 2008

Achat de parcelles à Mme Röhr

Accord de principe avec Mme ROHR sur le projet d'achat des parcelles suivantes dont elle est le propriétaire :

C368 de 927 M2 au prix de 1300 € TTC

C376 de 2 320 M2 au prix de 6101.60 € TTC

B218 de 652 M2 au prix de 717.20 € TTC

Et la C385 de 200 M2 à titre gratuit.

Le conseil délibère et vote 8 voix pour et 1 abstention

· Délibération modificative

Afin de faciliter la rédaction des actes notariés, le conseil doit modifier deux délibérations prises respectivement le 29 mars et le 12 avril 2008. La cession à la mairie d'une partie des parcelles appartenant à Eliane Petit (C249 et C255), ainsi qu'une partie de la parcelle A199 appartenant à Anne-Marie Petit se fera à l'euro symbolique avec dispense de paiement.

Le conseil délibère à l'unanimité.

· Programme de voirie 2008 du SDEE

De Poussiels à la route des crêtes: pour un enduit superficiel bicouche sur 3600 m2, présentation d'un devis d'un montant de: 21 505 € ; les travaux étant subventionnés par le Conseil Général à 50 %.

Saint Andéol
Conseil municipal
du 23 mai
2008

Le Conseil s'est réuni sous la présidence du Maire Monsieur Camille. Lecat. Lecture et signature du compte rendu du Conseil Municipal du 12 avril 2008.

1-Entrée - échanges d'infos

Permis de construire et C.U
Monsieur L. JEANJEAN à l'Adrech a déposé un permis de construire. A ce jour, des pièces manquantes bloquent l'avancement du dossier.

Monsieur T. BRASSEUR à Cabanis souhaite construire un atelier artisanal pour stockage et travail de la pierre dans le cadre de son activité professionnelle. On est dans l'attente de l'accord de la DDE et du PNC avec un délai de 2 mois reporté à 5 mois.

De nombreux certificats d'urbanisme nous ont été demandés

source communale de Mathée.
- La demande d'attribution des terres de la propriété communale de Tour Cléonis à Gina Zoughini et Gérard Zidoune n'est pas retenue.

Délibérations:

- Attribution de subvention aux associations : 300 euros à l'APE de St-Frézal, 100 euros au Secours Populaire, 100 euros aux Restos du Coeur
- Election de 3 élus au CCAS: Cécilia Leclercq, Céline Mathieu, Jean-Claude Dautry. ■



Présents :

M. LIEBER Jean-Claude, Maire
M. HUGON Jacques, 1er Adjoint
M. VENTURA Alain, 2ème Adjoint
Mmes SALMERON Fabienne, LIEBER Marie-Christine, DIDIER Anne-Marie, DUQUENNE Isabelle ; MM COVELLI Philip, GOURDON Marc, JEANNET Maurice, WARMERDAM Erwin
Secrétaires de séance :
M. GOURDON Marc et Mme DUQUENNE Isabelle

Compte-rendu du CM du 23 juin et du 08 août 2008 : adopté à l'unanimité après quelques modifications :

1ère modification au chapitre « Garderie à l'école... » : à la place de « renonçant... systématique » par « tant que cette mesure n'est pas rendue obligatoire par la loi ».

2ème modification au chapitre « Interventions des membres du conseil » : protection incen-

die: rajouter voir en annexe le compte-rendu de Marc Gourdon

Ordre du jour:

- CFD:

L'association pour le centenaire du CFD invite les conseillers et les associations de St Frézal de Ventalon à une réunion publique le lundi 08/09/2008 à 18h à la salle communale de St Frézal (pôle St Privat, St Hilaire, St André et St Frézal).

Une délibération de 1981 concernant la gare est envoyée à la SELO pour démontrer que ce tronçon de voie n'est pas un problème pour le bon déroulement du dossier CFD.

Fermeture du Tunnel :

Le Tunnel a été fermé par arrêté municipal le 25 juin 2008. Un contournement par la châtaigneraie de Mme et M. CLERMON est possible (fléchage en place). Merci à cette famille d'avoir autorisé le passage.

Un devis a été établi par un entrepreneur, puis un dossier a été transmis à la SELO par l'intermédiaire de la conseillère générale pour une intervention de sauvegarde qui semble recevoir un avis favorable.

- Garage :

Alain VENTURA fait le point sur le chantier :

- Un peu ralenti au mois d'août.
- Le bâtiment est clos et couvert.
- M. Rouvière termine l'accès et les terrassements alentour et doit poser la cuve de récupération des eaux de pluie.
- Chauffage solaire : pose de capteurs. L'ADEME signale qu'il y aura moins de subventions (entre 5 000 et 7 000 € de moins) mais nous pouvons réaliser une économie de 4 000€ sur le bâtiment.
- Le conseil est unanime pour poursuivre la démarche écologique engagée sur ce projet.
- Le revêtement de la route entre l'Ausset et Pénens-Haut

est endommagé, il faut prévoir des travaux sur 500m environ.

- L'Arbousset :

L'acte final n'a pas encore été signé devant le notaire.

Pas de travaux prévus pour le moment.

M. WARMERDAM Erwin part à 19h30

- Le Salson :

Le bail à ferme entre M. GOURDON Thomas et M. et Mme COLOMBAT a été signé en faveur de M. GOURDON Thomas.

Jean-Claude et Sandrine COLOMBAT remercient le conseil pour l'aide apportée à leur installation.

Le chemin entre la propriété LANDAIS et GOLDFARB : en présence du géomètre M. ALARCON une solution a été trouvée pour officialiser le tracé du nouveau chemin passant entre les deux propriétaires.

- Logement du Géripon :

Ce logement (T3) est libre

- Pénens :

Le problème sur les servitudes du bassin AEP de Pénens devrait être prochainement réglé.

- Le Viala :

Le conseil se préoccupe du retard de cette signature auprès du notaire.

- AEP de la Ponge:

M. MOURARET doit nous envoyer un complément d'information sur les AEP de la Ponge. Il souhaite céder l'emprise du captage du Grand Bois à la commune. Le conseil donne mission à Jean-Claude LIEBER pour négocier cette transaction avec le gérant du groupement forestier.

- École:

• Transport scolaire : 2 élèves ne seront pas transportés entre le Salson et la RN 106. Jacques HUGON va demander à Sophie PANTEL d'intervenir sur ce point auprès du conseil général.

• Garderie : La loi du 21 août 2008 nous oblige à ouvrir une garderie en cas de grève ou de

non-remplacement d'un enseignant absent.

Problème : quel nombre d'enfants peut garder une aide maternelle ?

Le conseil demande de s'informer sur la position de l'association des maires ruraux sur cette loi.

- PLU - PARC :

Le Parc National des Cévennes met à notre disposition une personne compétente pour mettre en place un PLU.

Une subvention de 3 000 € peut nous être attribuée.

Maurice JEANNET se propose de faire paraître un résumé du chapitre II du règlement national d'urbanisme dans le vent des Bancelles, pour faire circuler l'information sur les PLU.

Débats et interventions des membres du conseil :

• Marie-Christine LIEBER propose de réunir le comité consultatif « environnement » le lundi 29 septembre 2008 à 17h à la mairie.

1. Réparation du pont du moulin du Chambonnet : demande de subvention auprès de la Fondation de France et du PNC.

2. Comment utiliser les 750 € de la taxe de séjour ?

• Jean-Claude LIEBER propose de réunir le comité consultatif urbanisme en présence de la représentante du PNC un lundi.

• Jacques HUGON demande si le conseil accepterait de financer l'association pour le centenaire du CFD. Le conseil réserve sa réponse, mais soutient l'objectif de cette manifestation.

• Marc GOURDON demande que des réparations soient faites le plus vite possible sur la route des Esperelles. Des mesures de sauvegarde seront prises rapidement.

Date du prochain conseil municipal: lundi 06 octobre à 18h à la mairie.

La séance est levée à 21h30. ■

rait donc être constituée par les noms de ces deux personnes, si elles le désirent et si la possibilité de le faire légalement nous est donnée. Une indemnité sera sollicitée auprès de l'Etat au titre des frais engagés par cet accueil.

- Offre de Mme Le FAUX.

Mme Le Faux propose au Conseil municipal d'acquérir certaines parcelles communales autour de la mairie. Le Conseil, à l'unanimité, ne retient pas cette proposition considérant qu'il faut conserver ces terres en vue d'un développement local.

- Comité « Environnement »

Ce comité s'est réuni lundi 29 septembre. Plusieurs points ont été abordés :

- Souhait de voir tous les chemins communaux conserver l'accès total au public. En cas de demande de détournement, une proposition d'itinéraire de substitution correct devra être fournie par le pétitionnaire, et si accord du Conseil, cadastrée et actée devant notaire aux frais du demandeur.

- Balisage et panneaux :

De grands panneaux d'information (70 cm x 100 cm) sont proposés par le PNC (6 faces ± 400 €). Une réflexion est à mener quant aux lieux propices à leur implantation.

Panneaux d'entrée et de sortie de village. Modèle à définir et recensement des besoins (chaque conseiller est chargé de voir son quartier).

Panneaux directionnels des voies carrossables. Comme ci-dessus, recensement des besoins et proposition de modèles.

Balisage des différents sentiers. Idem ci-dessus avec en outre distinction entre les circuits de petite randonnée du canton (compétence communauté de communes) et les sentiers communaux de liaison. Une liste

des urgences est à réaliser.

Tous ces éléments sont à communiquer à Erwin WARMERDAM qui en fera la synthèse.

- Enfouissement des réseaux à Vimbouches

Le SDEE nous informe qu'il peut subventionner cette opération à hauteur de 50%. Son coût étant estimé à 75.076€, d'autres demandes seront faites notamment au titre d'aménagement de village auprès du Conseil Général afin d'aboutir à une aide de 80%.

Questions diverses

- Propriété de l'Arbousset

Le dossier déposé en Préfecture au titre de la DGE a, pour l'heure, reçu un avis défavorable. Une intervention rapide et efficace de Sophie PANTEL, conseillère générale, auprès de Mme la Préfète nous laisse un peu d'espoir quant à la décision finale. L'acquisition étant effectuée, cette absence d'aide serait problématique pour notre collectivité. Nous n'avons en effet obtenu pour le moment que l'aide de la Région à hauteur de 40.000 € pour un coût d'acquisition de 150.000 €.

Diverses réunions

- À Villefort le 17 octobre: réunion DFCL. Marc GOURDON s'y rendra.

- À Montpellier : Bio-diversité. Maurice JEANNET nous y représentera.

M. Olivier CHARTON demande le zonage d'une parcelle afin d'y édifier un bâtiment agricole. Cette demande sera étudiée lors de l'élaboration du PLU.

- Cantine scolaire

Un projet d'Eco-École dans le cadre du CEL (Contrat Educatif Local) est en cours d'élaboration à l'école des Abrits, avec intervention de l'association Bio'Jour de Florac. Son but est de faire prendre conscience

aux enfants de l'intérêt de la diététique avec notamment des menus comportant des légumes frais. Un affichage de ces menus sera effectué dans l'école.

Commission communale des impôts directs (commission des répartiteurs).

Les services fiscaux nous communiquent la liste des personnes siégeant à cette commission :

Commissaires titulaires

HUGON Jacques
VENTURA Alain
SZYMANSKI Philippe
PASSEBOIS Etienne
DE LAGAUSIE Bleuette
CHAPELLE André

Commissaires suppléants

DROST Simone
GOURDON Valérie
ALISE Gérard
MOURARET Jean
SAIX Claudine
SOUSTELLE Jany

- CCAS

Un cas est évoqué. Il revient au CCAS de déterminer les actions les plus pertinentes à mettre en place.

- Transport scolaire

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le transport scolaire des élèves du secondaire n'est pas réglé pour les enfants du Salson. Les parents doivent en effet assurer eux-mêmes ce transport.

- Réseau Education Sans Frontières

Une cérémonie de parrainage doit se dérouler le 25 octobre à Florac. Le Conseil, à l'unanimité désigne Jacques HUGON pour le représenter lors de cette manifestation.

- Fermage du SALSON

Isabelle et Christophe DUQUENNE souhaitent mettre fin au fermage sur les terres du Salson en les acquérant. Le notaire sera

consulté pour connaître les démarches appropriées. Une possibilité d'échange de sources est également évoquée si ces démarches aboutissent.

- Brochure « Lozère 48 »

Le Conseil, à l'unanimité, décide de ne pas réserver de page spécifique à notre commune dans cette brochure.

- Bureau du CM

Le bureau du CM se tient désormais en mairie tous les mercredis de 10h à 11h et est ouvert à tous les conseillers qui souhaitent y participer.

Prochain conseil

Lundi 17 novembre à 18 heures.

La séance est levée à 21h30, l'ordre du jour étant épuisé.

Points sur les projets en cours

- Maison ODIER

Les travaux accusent un certain retard, rendant peu probable l'occupation du bâtiment avant la fin de l'hiver 2008/2009. Cela pose un gros problème tant pour l'emménagement de l'Office de Tourisme dans les locaux, que pour la mise en location du logement

- Gendarmerie

La commission d'appel d'offre a retenu la proposition du cabinet d'architecture BESSIN - SEBELIN de Mende pour la réalisation de l'Avant Projet Sommaire (A.P.S.). Le terrain retenu par les services de gendarmerie est situé au Pont de Montvert et jouxte l'école. Le projet doit être réalisé au plus tard à la fin novembre pour être transmis au ministère avant la fin de l'année. Une rencontre avec le cabinet d'architecture est prévue sur le terrain le lundi 29 septembre à 11 heures.

Par ailleurs la commune du Pont de Montvert doit céder ce terrain, dont elle est propriétaire, à la communauté de communes, sur les bases fournies par les services des Domaines.

- Pont du Tarn

L'entreprise LOUREIRO a installé le chantier. Les travaux seront effectués après la réalisation, vendredi 26 septembre, d'une « pêche électrique » par la Fédération de pêche, pour permettre ensuite un détournement temporaire du lit du Tarn au droit de cet édifice.

- Aménagement de la Zone d'Activités Économiques de Masméjean

Les demandes de subventions faites auprès de la Région et de la DDR n'ont pas encore été traitées. En ce qui concerne le Conseil Général, il semblerait qu'aucune aide ne puisse être

obtenue pour la seule étude.

Informations diverses

- Haut débit

Quelle est la politique du Pays dans ce domaine ? Le peu d'information ne permet pas de se faire une idée précise sur l'avancement de ce dossier. Le Conseil Général de la Lozère mène en parallèle une action sur les infrastructures passives avec l'objectif d'aboutir à terme au développement du très haut débit.

Les deux établissements se sont concertés fin 2007 et il a été décidé que le premier prêt à intervenir sur notre territoire agissait avec une aide financière de l'autre. Une réunion des techniciens des différentes collectivités (C.G. du Gard, C.G. de Lozère, Pays, Conseil Régional) pourrait peut-être faire progresser le projet.

Afin d'obtenir plus d'informations quant à l'avancée du programme au niveau du Pays, Daniel MATHIEU est chargé de contacter les responsables de ce dossier.

- Pôle d'Excellence Rurale chasse

La Fédération Départementale de la Chasse qui a monté ce dossier a obtenu la création de 6 pôles dont celui concernant notre territoire. Il s'agit de la fourniture d'une chambre froide par pôle (livrée au printemps prochain) afin d'y déposer les déchets de chasse (peaux, pattes, etc...) qui sont ensuite collectés pour être traités au dépôt d'équarrissage de Saint Chély d'Apcher. Cette chambre froide doit être implantée dans une structure bâtie d'environ 1 m2 afin d'être protégée du gel et des intempéries. Le terrain en bordure de la déchetterie du Pont pourrait convenir pour cette implantation. Le coût de cet aménagement est estimé à 20.000,00 €. Quant à la collecte des déchets elle s'élève ac-

tuellement à 65,00€ par tonne et par passage. Il est proposé à la communauté de communes de prendre en charge les coûts d'investissement et le fonctionnement de ce service qui s'adresse aux communes membres, à Vialas et à une partie du Bleynard.

La discussion s'engage et certains conseillers font part de leur étonnement de ne pas voir prises en compte ces données dans le montage du dossier de PER. Par ailleurs, dans quel cadre de compétence ce projet pourrait-il s'inscrire?

Dans l'attente de plus de précisions, aucune décision n'est prise. La commune du Pont va, de son côté, réfléchir à la possibilité de prendre elle-même en charge ce projet. L'utilisation du local de la CUMA du canton du Pont est également envisagée.

- Maison Stevenson

Deux projets sont en cours d'élaboration : un à notre niveau et un au niveau de la communauté de communes du Haut Tarn. Un comité de pilotage dont le but est d'organiser une rencontre entre les deux établissements publics est créé. Le Conseil désigne à l'unanimité Sophie PANTEL et Daniel MATHIEU pour nous y représenter.

- Association de défense des habitants en zone cœur du PNC

Suite à l'enquête d'utilité publique portant sur modification du décret de création du PNC (dont la conclusion de la commission est positive avec seulement quelques remarques), une association de défense a été créée. Elle se veut force de propositions pour une adaptation du nouveau décret à la spécificité du P.N.C. qui est le seul parc national « habité ». L'adhésion des communes à cette association est fixée à 1€ par habitant. Une réunion

de cette association est prévue demain jeudi 25 septembre à la Salle Prunet à 20h30. Il s'agit de définir la position des maires concernés par la zone cœur et de lister leurs propositions grâce à l'aide de François ROUX, avocat.

Un projet sera ensuite rédigé et remis aux autorités le 15 octobre.

- Compte-rendu de la réunion avec le Comité de Bassin d'Emploi des Cévennes (CBE)

Une réunion avec cet organisme a eu lieu ce 24 octobre à 15 heures, juste avant celle du Conseil communautaire.

Il y a été présenté les premiers éléments de la stratégie locale pour l'emploi, élaborée par le CBE, stratégie faisant suite au projet « Emploi et Territoire » mené depuis 3 ans entre le CBE et les communautés de communes du territoire.

Au cours de cette présentation le débat a permis de mettre en avant les attentes des élus et les actions prioritaires à développer.

Une présentation de cette stratégie sera développée lors d'une réunion à laquelle sont conviés les membres des communautés de communes du «périmètre CBE des Cévennes» le 10 octobre 2008 à 14 heures au Relais Stevenson de Cassagnas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30 .

BRÈVES

Les brèves de St Andéol

Décès

Le mercredi 27 août 2008 a été inhumé dans sa propriété, selon la tradition protestante, Monsieur Emile PELLECUER, né le 3 juillet 1924. Il était issu d'une vieille famille du Cros (St Andéol) puisque fils d'Edmond PELLECUER et de France PASSEBOIS. Dès 1951, il a exercé avec passion son métier de chirurgien dentiste à Sète. À partir de 1960, avec sa famille, il venait aux week-ends et aux vacances à l'école du Cros dont il était locataire. Après la mort de sa tante, Mme JOURDAN née PASSEBOIS, il s'était installé dans la maison qu'elle lui avait léguée et, l'âge de la retraite étant là, il passait de longues périodes de l'année auprès de sa femme Lilly. Il aimait ce pays, ces châtaigniers, ces montagnes et admirait les couleurs changeantes des arbres au gré des saisons. Il s'est éteint à Sète le dimanche 4 mai 2008. Nous gardons le souvenir ému de cet homme généreux, épicurien à ses heures, toujours heureux d'avoir sa famille et ses amis auprès de lui, avec un esprit vif et sensible il maniait toujours humour et cordialité lors des moments passés ensemble. À sa femme Lilly, à ses enfants Hervé et son épouse Paulette et Christophe, nous adressons nos très sincères condoléances.

Le 16 octobre 2008 Madame AmyBRES épouse MAZOYER est décédée entourée des siens à l'hôpital de Marvejols. Elle était née en 1926 à La Vialasse et après son mariage en 1947 avec Monsieur Aimé MAZOYER, elle s'est installée au Cros (St Andéol). Elle aimait ce hameau, ses voisins

Mesdames VIELZEUF et JOURDAN, qui lui donnaient des conseils culinaires. Elle y a vécu heureuse jusqu'en 1972. À cette date avec son mari et ses filles, ils sont allés s'installer à Florac. A cause de graves problèmes de santé, elle venait de moins en moins au Cros, mais le regrettait. Elle y a été inhumée dans le cimetière familial le samedi 18 octobre. Nous gardons d'elle le souvenir d'une personne discrète et très douce. Nous adressons à son mari Aimé,

à ses deux filles Ginette et Line, nos plus sincères condoléances.

Naissance

Le 13 avril 2008, Louca LECLERCQ a vu le jour. Beau bébé de 4 kg 500, il fait la joie de ses deux frères Théo et Léo et de ses parents Cécilia et Pascal. Les Chabanes, dont les ruines ont été remontées, résonnent des cris, des chants des trois garçons. Nous leur adressons nos plus sincères félicitations.

Mariage

En toute intimité, Mlle Udomlak KUMPOL et M. Olivier ROUX (Les Estrèches) ont été unis par M. Camille LECAT le 11 octobre 2008. Un mariage franco-thaïlandais est un événement rare dans la commune. Camille LECAT a officié son premier mariage avec brio. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Informations diverses

Restauration du petit patrimoine de Runes

Le village de Runes est situé au pied du Mont Lozère sur la commune de Fraissinet de Lozère, côté sud, à une altitude de 900 m. (sur la RD 35 à 10 Km du Pont de Montvert et à 12 Km du Col de Montmirat sur la Rn 106) Prés de la cascade Runes et du chaos granitique de Rocmusel,



deux sites inscrits au titre des monuments historiques et à quelques kilomètres du site des menhirs et puechs des Bondons, ce village qui avait près de cent habitants en 1900 n'a plus qu'une dizaine d'habitants en hiver mais retrouve l'été venu ses cents habitants grâce à de très nombreux résidents secondaires qui ont restauré avec goût leur maison en pierre de granit et toit de lauzes. Ce

village très fleuri possède un four et un moulin situé sur des terrains communaux (Parcelles G 160, 159, et 156) et deux belles fontaines situées sur la voirie communale qui demandent à être restaurées et font l'objet de l'opération lancée par la commune avec l'aide de la Fondation du Patrimoine, du Conseil Général de la Lozère et du Parc National des Cévennes. La commune de Fraissinet de Lozère a déjà restauré le four et la fontaine de Racoules, le four et la fontaine de Finialettes, le four de la Brousse, l'église Sainte Marie de Fraissinet de Lozère, le parking et le chemin d'accès à la cascade de Runes. Aussi cette nouvelle opération devrait permettre de donner à la commune une très forte image au plan touristique et patrimonial.

Le Maire
Jean-Pierre Allier

Vous souhaitez soutenir l'association de défense de la population

cévenole (Mairie, 48400 Florac)

Cette association de défense et de protection des personnes qui vivent ou habitent dans le Parc National des Cévennes, y exercent une activité professionnelle ou y détiennent des intérêts patrimoniaux. Pour soutenir cette association vous pouvez y cotiser en versant un euro. Vous pouvez remplir un coupon de cotisation (voir ci-dessous) que vous trouverez dans votre mairie.

ASSOCIATION DE DEFENSE DE LA POPULATION CEVENOLE Mairie de 48400 FLORAC
Association de défense et de protection des personnes qui vivent ou habitent dans le P.N.C., y exercent une activité professionnelle ou y détiennent des intérêts patrimoniaux
Coupon à détacher et à remettre à l'adhérent
RECU cotisation : 1 € de: Nom - Prénom: Date:

Chorale au Pont de Montvert.

Déroulement des séances dans la salle de musique (bâtiment de la Mairie) Tous les lundi de 18h à 20h, dirigées par Yorick Labaume.

Adhésion à la clé des chants (10€ par famille avec participation aux frais).

Trois périodes: 1-Jusqu'à Noël, 2-de janvier aux vacances de février, 3- après les vacances de février.

Renseignements complémentaires au 04.66.45.87.96

Covoiturage et l'association

«Voisine»

Pour tous renseignements:
Tél:04.66.49.26.07

voisine.asso48@yahoo.fr

La Mairie du Pont de Montvert.
vous invite à un spectacle de
noël "gourmand" et musical

à la salle de la maison du Mont Lozère
Le 6 décembre 2008
à 14 h 30

Duo musical composé par
Samuel Bouchet et Basile Brémaud

VOISINE

Association de coVOituration Solidaire
INTégré à l'Environnement

- + de convivialité
- + d'économie
- de fatigue
- + de mobilité
- + d'espace en ville
- de bruit
- de pollution

Spectacle de Noël «Gourmand et musical» au Pont de Montvert

La Mairie du Pont de Montvert vous invite à un spectacle de Noël «gourmand» et musical, à la salle de la maison du Mont

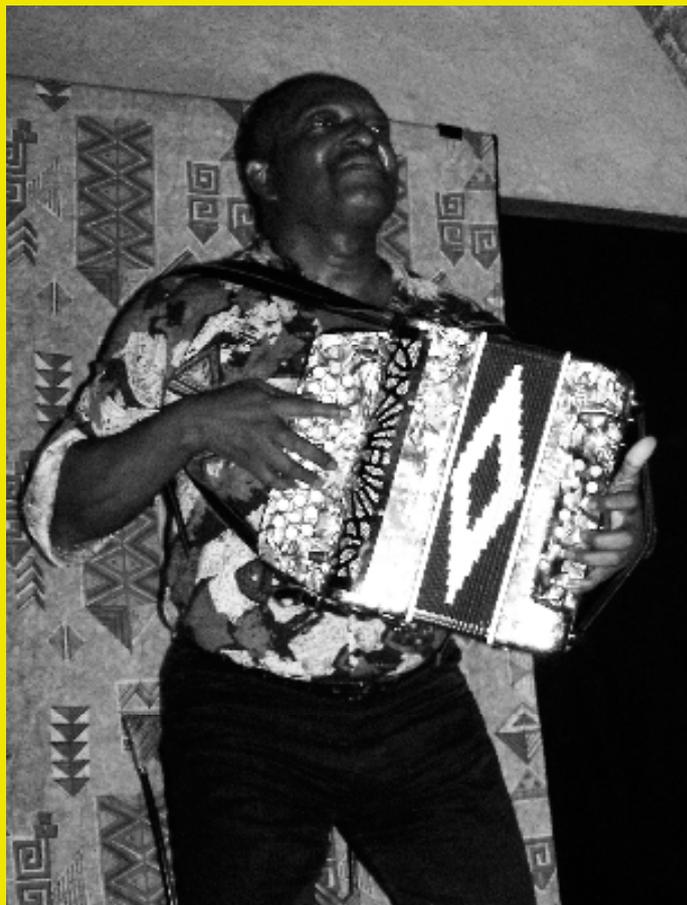
Lozère le 6 décembre 2008 à 14 h 30. Duo musical composé par Samuel Bouchet et Basile Brémaud.

En coup de vent

Nous étions une petite dizaine d'accordéonistes stagiaires le week-end des 11 et 12 octobre au Pont de Montvert conduits dans la découverte d'une vallee natale par le « maestro » Antonio Rivas. Les premiers accordéonistes colombiens étaient comme nos gardes champêtres porteurs de nouvelles de village en village et la musique de leur instrument attirait les auditeurs et soutenait les informations. À quand nos « vingt heures » animées par un instrumentiste ? Les stagiaires : des professionnels, formateurs en musique et en accordéon et des amateurs, des praticiens confirmés et des débutants avancés, des très jeunes, et des plus âgés, pratiquants l'accordéon diatonique et le chromatique. Antonio Rivas a accompagné doctement

et patiemment notre apprentissage. Pas de partition à déchiffrer, mais un modèle à suivre, à inscrire dans la mémoire de notre oreille et dans celle de nos doigts. Nous sommes entrés dans cette musique, nous nous la sommes appropriée progressivement, découvrant puis jouant tous ensemble note après note, mesure après mesure, phrase après phrase. Certains ont déjà pu la reproduire seuls, d'autres se sont plutôt imprégnés de ces formes mélodiques des Caraïbes et de ses rythmes exotiques. Voilà deux jours de plaisir musical partagé que certains prolongeront sûrement par des apprentissages personnels. ■

Maurice JEANNET



Rencontre musicale avec Antonio RIVAS, accordéoniste colombien...

